

Revue de l'Association Francophone Internationale de Recherche Scientifique en Éducation  
www.la-recherche-en-education.org

N° 7 (2012), pp. 17-30

## **Facteurs explicatifs du phénomène enfants de la rue à Kinshasa**

*Florentin Azia Dimbu*

Université Pédagogique Nationale de Kinshasa  
[aziaflo@yahoo.fr](mailto:aziaflo@yahoo.fr)

### **Résumé**

Cet article démontre que le phénomène « enfants de la rue » à Kinshasa est plus qu'une conséquence logique des difficultés d'ordre social auxquelles sont confrontés les Congolais ou mieux les familles congolaises.

Contrairement à ce que pense l'homme de la rue, cette recherche prouve que le départ pour la rue se fait généralement à l'initiative des parents et/ou des intéressés eux-mêmes. Ceux des enfants en situation de rue réellement chassés de leurs familles ne représentent qu'une infime partie de la population-cible.

**Mots-clés** : Enfants de la rue – Facteurs explicatifs – Récits de vie – Kinshasa

### **Introduction**

Deux décennies viennent de s'écouler depuis que des déclarations fulgurantes ont suscité l'espoir d'éradiquer ce grand fléau des temps modernes : enfants de la rue. Même les médias publics fustigent le phénomène et tournent un doigt accusateur vers les pouvoirs publics pour trouver d'abord une explication avant d'aborder la phase de résolution.

La question des enfants de la rue défraie la chronique autant que les concernés envahissent les rues depuis les grands boulevards et carrefours jusqu'aux ruelles des quartiers populeux de la ville de Kinshasa. Il devient impérieux de s'y pencher en prenant toute la mesure de cette gravité. Pour cela, toutes les variables ou le plus grand spectre de celles-ci doivent être considérées et examinées en vue d'une action salutaire.

Faute d'analyse approfondie de la question, plusieurs mesures adoptées par les gouvernements ne peuvent déboucher sur un quelconque résultat. Et pour cause ? L'ignorance criante des variables et facteurs explicatifs dudit phénomène. Quand on connaît l'impact d'un bon diagnostic sur la thérapie à appliquer, l'on peut consacrer tout le temps et les moyens nécessaires pour parvenir à détecter les causes possibles d'un phénomène asocial afin de pouvoir le combattre efficacement.

Kinshasa – capitale de la République Démocratique du Congo (RDC) – comme la plupart de grandes métropoles du monde voit ses rues investies par une catégorie toute particulière des enfants. Il s'agit des « enfants de la rue ». Ils sont 13.877 d'après le dernier recensement scientifique (RDC, 2006). Comment justifier une telle production des chegues<sup>1</sup> dans ses rues ? Quelles sont réellement les facteurs qui prédisposent les enfants à investir la rue ? À côté des facteurs connus et présentés par la presse scientifique, existe-t-il encore quelque chose d'autre propre à notre échantillon de travail ? Ces enfants se retrouvent-ils dans cette impasse de par la volonté des parents ou de leur propre initiative ? Tel est l'ensemble de questions qui ont hanté notre esprit.

Dans la présente réflexion, l'on partira des facteurs explicatifs pour aboutir aux agents incitateurs. De la sorte, causes possibles et agents provocateurs étant connus, la phase de combat peut être amorcée avec plus de conviction.

Cet article s'articule autour de quatre axes. Il commence par présenter la littérature relative aux variables à la base du départ dans la rue. La section qui suit est celle en rapport avec le design méthodologique. La troisième section présente les résultats qui ont sanctionné la recherche. Une conclusion est suggérée dans la dernière section.

### **1. Rapide survol de la littérature sur les mécanismes de production des enfants de la rue**

Il existe aujourd'hui une littérature relativement abondante sur les mécanismes de production des enfants de la rue dont quelques-unes sont évoquées dans cette étude. Lucchini (1997) parle de « départs dans la rue » au pluriel, car différents paramètres (tels que l'organisation de la famille, ses conditions matérielles et affectives, etc.) se combinent dans le départ d'un enfant dans la rue, et cette combinaison varie d'un enfant à l'autre.

Le rapport annuel de l'Unicef (1997) sur la situation des enfants et des femmes au Cameroun s'est appuyé entre autres, comme le signale B. Pirot, sur une étude menée par Brigitte Matchinda auprès de deux cents enfants de la rue qui atteste que « *les enfants de la rue sont avant tout les victimes d'une défaillance de leur cellule familiale ou d'une recombinaison de celle-ci* » (2004, 67).

Ce genre de conclusion est largement répandu. On le retrouve dans les écrits de Marguerat (1997a) et de Mengue (1998), pour ne citer que ceux-là. Bernard Pirot (2004) pour sa part renchérit : la déstructuration de la cellule familiale se révèle bien être le principal moteur du phénomène sous examen.

Dans une étude menée en Amérique latine, Maria Florencia Gentile (2005) place la violence (physique) familiale en tête des éléments déclencheurs du processus de « quitter la maison » (2005), élément déjà évoqué par Lucchini (1993).

Par ailleurs, Pirot s'est illustré en relevant un facteur non négligeable comme élément précipitant les enfants dans la rue : la sorcellerie. « *A Douala, on rencontre aussi quelques enfants de la rue qui affirment avoir été chassés de chez eux pour cause de "sorcellerie". Mais ce phénomène reste très limité, en aucun cas comparable avec ce qui se passe actuellement en RDC.* » (2004, p. 76).

Au terme de ses investigations sur le sol africain, Mulumba Tshondo (2003) constate que l'atomisation de la solidarité africaine serait une des variables majeures de la fuite dans la rue.

A côté de cela, il en a collectionné d'autres non moins explicatifs tels la mauvaise compagnie, la croyance à la sorcellerie, la séparation des parents, l'individualisme de fait, l'éducation ratée, les idéologies pro-nataliste, l'ingratitude et la servitude. Tshikala Biaya (2000), bien avant Mulumba, avait identifié presque les mêmes causes en ces termes : pauvreté extrême, divorce parental, individualisme et crise morale. Parazelli (1987), avant eux, parle de « *régime de pauvreté* » imposé aux jeunes comme élément du départ dans la rue.

Ce dernier se fait relayer par le constat de Hagan et Mc Carthy pour qui les enfants de la rue

*« viennent en nombre disproportionné de familles ayant un capital social amoindri. Beaucoup d'entre eux sont issus de familles appartenant à la main d'œuvre excédentaire dont le chef est en chômage, de familles dans lesquelles au moins un membre a des antécédents criminels ainsi que de familles dans lesquelles un des deux parents biologiques ou les deux sont absents du foyer. »* (1998, p. 151).

Cependant sur la pauvreté, le consensus est loin d'être établi. Tirer à boulets rouges seulement sur l'élément économique est loin de faire sensation forte. Bernard Pirot se montre très sec dans ses propos lorsqu'il écrit : « *le seul facteur économique ne suffit en aucun cas à expliquer le phénomène des enfants de la rue* » (2004, p. 62). Yves Marguerat renchérit : « *si la seule pauvreté suffisait à rompre les liens entre un enfant et sa famille, ils seraient des centaines de milliers dans la rue, ce qui n'est pas le cas, nulle part* » (1999, p. 46). La pauvreté n'est nullement donc à prendre pour argent comptant. Il faut y associer d'autres éléments pour rendre la grille de lecture large et proche de la réalité.

Masiala soutient – dans son livre *Les enfants de personne* – que le phénomène « *enfants de la rue* » s'explique « *par des carences éducatives observées dans les milieux de base : famille et école* » (1990, p. 35).

Toutes ces études comme tant d'autres non reprises ici montrent que les difficultés socioculturelles et les carences de tous bords seraient à la base de ce phénomène. Force nous est donc de constater que ces facteurs identifiés ne sont pas du domaine psychologique. Or, des raisons d'ordre psychologique poussent également certains de ces enfants à se retrouver dans la rue, comme le souligne Ngub'Usim (1992). Le cas notamment de certains enfants surdoués<sup>2</sup> qui, de leur forte dose d'indépendance, optent des fois pour la rue car ils se montrent « *inadaptés au conformisme social que lui imposent la famille, la société et l'école* » (Ngub'Usim, 1992, p. 537).

## **2. Montage méthodologique**

### **2.1 Population**

Pour mener à bon port cette recherche, nous avons construit un échantillon non probabiliste ou empirique. Il existe quantité de techniques qui permettent d'extraire un tel échantillon. Nous optons pour un échantillon par quota. Il est en quelque sorte une forme d'échantillon stratifié, mais non probabiliste. Car le chercheur s'assure ici d'inclure certaines caractéristiques de la population au sein de l'échantillon et choisit qui il veut dans ses strates. Son choix se justifie par le fait qu'il s'applique bien à notre technique de collecte de données, à savoir le « *récit de vie* ». (Mayer et Ouellet, 1991).

Nous considérons comme enfant de la rue, tout être humain d'au plus 18 ans qui vit de façon permanente dans la rue. « *Les enfants de la rue à Kinshasa comme partout ailleurs sont principalement des deux ordres : ceux du milieu ouvert (vivant en divagation) ainsi que ceux*

du milieu fermé. Ces derniers – qui ont fait l'objet de nos investigations – sont en instance de resocialisation grâce à certaines ASBL qui les ont placés en hébergement transitoire» (Azia Dimbu, 2009, p. 95).

**Tableau 1.** Répartition des sujets selon le sexe

SEXE	FRÉQUENCE	%
Masculin	192	69,57
Féminin	84	30,43
<b>Total</b>	<b>276</b>	<b>100</b>

D'après ce **Tableau 1**, l'échantillon est majoritairement constitué de garçons (69,57). Cette supériorité numérique de garçons n'est pas une spécificité congolaise. On observe la même chose un peu partout, notamment à Douala et dans toute la sous-région de l'Afrique centrale (Pirot, 2004), à Buenos-Aires (Gentile, 2005). C'est le même constat qui se dégage des écrits de Eboli (2003). Outre le fait que les filles seraient moins aventureuses et plus orientées vers des travaux ménagers, leur présence inaperçue dans les rues est due au fait qu'elles sont vite la proie de la prostitution.

**Tableau 2.** Répartition des sujets selon les âges

TRANCHES D'ÂGE	N	%
16 à 18 ans	30	10,87
13 à 15 ans	54	19,56
7 à 12 ans	176	63,77
4 à 6 ans	16	5,8
<b>Total</b>	<b>276</b>	<b>100</b>

Il se dégage de ce **Tableau 2** que l'échantillon est de 276 sujets, dont l'âge varie de 4 à 18 ans répartis de la manière suivante : 5,80% d'enfants de 4 à 6 ans. Les 7–12 ans sont majoritaires avec 63,77%. Par contre, les préadolescents et adolescents se positionnent respectivement avec 19,56% et 10,87%.

## 2.2 Instruments

Dans le souci de mieux connaître les motifs qui ont obligés cette catégorie des enfants en situation précaire à faire de la rue leur demeure permanente, le « récit de vie » a servi de technique de collecte de données.

Il convient de noter que le récit de vie (life story) n'est pas à confondre avec l'étude de cas ou mieux l'histoire de vie (life history) :

«Un récit de vie serait l'histoire d'une vie telle que la personne qui l'a vécue la raconte, alors qu'une histoire de vie consisterait en une étude des cas portant sur une personne donnée et comprenant non seulement son propre récit de vie mais aussi toutes sortes d'autres documents : dossier médical, dossier judiciaire, [...] ». (Bertaux, 1980, p. 200).

Selon De Robertis et Pascal, la technique de récit de vie peut être très utile pour le travail social dans la mesure où elle permet, d'une part, «de mettre en évidence le processus des situations vécues», par les diverses clientèles et, d'autre part, «de répondre au questionnement comment ces personnes ont été – se sont – engagées dans un processus d'exclusion, de marginalisation, (questionnement plus fructueux pour l'action que celui

*portant sur les caractéristiques de ces populations*) » (1987, p. 98). En plus, cette technique a l'avantage d'offrir au narrateur l'occasion de parler librement de sa vie, sans contrainte, ni restriction. Le chercheur se contente alors d'écouter et d'enregistrer et même parfois de noter discrètement, car on ne peut pas tout laisser au dictaphone. Aussi, cette technique « *permet de rassembler les éléments de connaissance qu'on peut atteindre par aucune autre technique* » (De Robertis et Pascal, 1987, p. 100).

La littérature scientifique épingle généralement trois types de récit de vie : le récit de vie thématique, édité ou biographique (Mayer et Ouellet, 1991). Cette recherche s'est appesantie sur ce dernier.

C'est une technique que nous avons manipulée sous forme d'entrevue non directive, basée essentiellement sur une question unique, à savoir : « *Je vous prie de bien vouloir me raconter l'histoire de votre vie* ».

Pour avoir une information abondante et variée, rendue avec plus de facilité, le lingala<sup>3</sup> a servi de langue de communication. Et le temps alloué à chaque entrevue était de deux heures maximum, cela pour ne pas mentalement fatiguer les sujets d'enquête. A la fin du discours, le chercheur se forçait de restituer fidèlement au narrateur l'essentiel de son récit de vie en martelant sur le mobile de la fugue. C'était l'occasion pour ce dernier d'apporter quelques rectificatifs et surtout d'enrichir son propos.

Pour mener à bien l'entrevue non dirigée, il a fallu réunir un certain nombre de préalables : la familiarité, l'anonymat et la confidentialité. Trois mois ont suffi pour nous familiariser avec ces enfants avant d'engager la recherche proprement dite d'autant plus qu'« *il est certain qu'on n'aborde pas un sujet avec la question : Voulez-vous écrire votre autobiographie avec moi ? Il faut prendre le temps d'expliquer la nature de la recherche.* » (Mayer et Ouellet, 1991, p. 453). Car il y a de fortes chances de se compliquer la vie et d'être sanctionné par un refus catégorique de participer à la recherche.

Pour une telle approche, l'enquêté a besoin de se sentir en sécurité, notamment en lui garantissant l'anonymat et la confidentialité surtout que le dictaphone a servi pour l'enregistrement de récit.

Selon Le Gall, il n'existe pas de « *méthodologie stricte* » en matière de récits de vie, « *tout d'abord parce que théorie et pratique sont étroitement imbriquées, en constante interaction et, ensuite, parce qu'elles sont ici perpétuellement mouvantes* » (1987, p. 41).

L'analyse de contenu a facilité le traitement des données recueillies. Dans les sciences sociales, cette technique a vu le jour autour des années 30 et a fait ses preuves lors de la seconde Guerre Mondiale, notamment dans l'étude de l'opinion publique et de la propagande ennemie (Mayer et Ouellet, 1991). Elle a aussi fait preuve de fécondité en psychologie, notamment dans le traitement des données ouvertes.

Comme souligné ci-haut, l'analyse de contenu s'intéresse à des documents écrits ou à des communications verbales. Cela dans le but de répondre à la question : qui dit quoi ? A qui ? Comment ? Et avec quel effet ? (Kelly, 1984). Ainsi l'analyse de contenu est le traitement systématique des idées exprimées dans un document écrit ou dans une communication verbale, dans le but de les interpréter.

C'est là une façon pour nous de nous approprier la définition classique de Berelson, à savoir : « *L'analyse de contenu est une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications, ayant pour but de les interpréter* » (Pinto et Grawitz, 1967, p. 459). Il se dégage de cette définition qu'une bonne analyse de contenu repose sur trois critères principaux :

- 1° l'objectivité : il faut que la répétition de cet exercice par d'autres chercheurs conduise aux mêmes résultats ;
- 2° le caractère systématique : la démarche doit être méthodique et ne retenir que les seuls modes d'expression significatifs. De ce fait, il va falloir procéder à une bonne sélection des catégories de réponses et opérer un choix judicieux des modes d'expression afin de déboucher sur une affectation juste de fréquence d'apparition;
- 3° la quantification : si possible, lorsqu'il ne s'agit pas de données qualitatives, procéder à l'analyse des catégories ainsi dégagées en les soumettant au traitement statistique.

Notons qu'il y a une multitude de types d'analyses de contenu et chacun d'eux est rattaché à une ou plusieurs sciences sociales. En psychologie, par exemple, on se rabat sur l'analyse psychologique ou sur celle dite psychosociologique. « *Dans l'analyse psychologique, on utilise les documents dits expressifs en recherchant des indicateurs propres à révéler l'état mental d'une personne qui s'exprime. Dans l'analyse sociologique ou psychosociologique, on privilégie les rapports entre les individus et on utilise les documents oraux, écrits ou iconographiques qui portent la trace d'une communication entre les individus* » (Mayer et Ouellet, 1991, p. 476).

Dans cette étude, nous avons eu recours à l'aspect sociologique, évitant dans la mesure du possible les calculs et les apports statistiques puisque nos données sont qualitatives. Ce qui nous intéressait dans le récit des enquêtés, c'est tout simplement les éléments permettant de corroborer notre compréhension du phénomène.

### 3. Résultats

#### 3.1 Facteurs explicatifs

L'examen de différents récits de vie révèle six facteurs<sup>4</sup> à l'origine du phénomène enfants en rupture familiale dans la ville de Kinshasa, regroupés dans le tableau ci-après.

**Tableau 3.** Facteurs explicatifs du phénomène *Enfants de la rue*

FACTEURS	FRÉQUENCE	POURCENTAGE
<i>Pauvreté</i>	120	43,48
<i>Décès</i>	74	26,81
<i>Divorce</i>	39	14,13
<i>Voyage</i>	23	8,33
<i>Maltraitance</i>	12	4,35
<i>Polygamie</i>	8	2,90
<b>Total</b>	<b>276</b>	<b>100</b>

Il ressort de l'avis général exprimé par ce **Tableau 3** que près de la moitié des enfants de la rue, soit 43,48%, y sont réduits par la pauvreté ou la misère. Les conditions économiques minables des parents empêchent ces derniers de contenir les enfants en sécurité. C'est

l'argument le plus répandu qui conduit à une condamnation immédiate du pouvoir d'achat de la population.

Le deuxième facteur découvert est le décès des parents ou tuteurs directs. 26,81 % d'enfants rencontrés dans la catégorie étudiée sont orphelins (des deux géniteurs ou d'un des deux). La société traditionnelle plaçait les orphelins et la veuve au rang des héritages. La perte d'un parent par décès ne se faisait pas trop sentir car la solidarité clanique et le mode de succession se chargeaient de la question de manière à offrir aux orphelins une croissance dans un contexte familial continu.

Le nouveau code de la famille, tout en réglant les questions d'héritage, considère la famille restreinte comme une entité devant subsister au défunt et veiller sur ses biens. Tout y est présenté comme si un liquidateur étranger pouvait s'occuper des problèmes affectifs et du développement harmonieux des enfants. Cette faiblesse ouvre la porte à l'irresponsabilité collective qui conduit les membres de la famille, autrefois solidaires et compatissants, à ne plus s'impliquer dans la vie des orphelins, estimant qu'ils disposent de leurs moyens financiers suffisants.

En troisième position, le divorce des parents vient justifier le recours à la rue pour subsister. L'on dénombre 14,13 % d'enfants de la rue qui paient la facture amère d'une union conjugale disloquée. Le mariage dissous de façon artificielle par une séparation ne produit pas de véritable liberté des conjoints. Non, la liberté provisoire est vite noyée dans une nouvelle aventure amoureuse. L'on a abandonné le premier compagnon ou la première compagne juste pour convoler en secondes noces avec une/un autre partenaire. En dépit des entraves que l'État place sur le chemin des candidats à la dissolution définitive, les raccourcis facilitent cette solution. Le (la) nouvel/le élu(e) rejette les enfants du premier lit au prétexte de fauteur de troubles ou témoins gênants d'une aventure qui n'avait que mal tourné ou mal fini.

Les dispositions légales de reconnaissance de tout enfant comme provenant d'un père et d'une mère ne suffisent pas pour calmer les instincts séparatistes d'autant qu'aucun suivi dans les foyers n'accompagne les décisions du tribunal. Pour preuve, ce taux élevé d'enfants de la rue provenant des ménages instables de personnes séparées.

Cette portion dénote également d'une absence de la solidarité familiale et de l'absence de sages capables de réconcilier les couples en conflit ou s'occuper de sa progéniture. Aussi bien l'Etat que la famille étendue ne parviennent pas à épargner la rupture d'affection aux enfants. Certains finissent dans la rue.

Le voyage, dans une proportion de 8,33%, constitue un autre élément à la base du phénomène enfants de la rue à Kinshasa. Il s'agit ici, pour la plupart des enfants qui optent pour la rue à la suite du long voyage, souvent sans retour, effectué par les parents (le père, surtout). Ces enfants se recrutent parmi les rejetons des militaires au front, des diamantaires et des mikilistes, c'est-à-dire des jeunes congolais qui émigrent pour l'Europe à la recherche du mieux-être.

La maltraitance constitue le cinquième facteur qui prédispose les enfants à se trouver dans la rue. 4,35 % en est la proportion. Plutôt que d'assumer leurs responsabilités entières, certains parents se défoulent sur ces êtres faibles qui dépendent d'eux pour justifier leur désintéressement ou infortune.

Dans les sociétés occidentales, les services sociaux et les juges des enfants endiguent ce comportement des adultes sur les jeunes. Par contre, dans la société congolaise, même les géniteurs directs deviennent des bourreaux pour leurs propres enfants. Les enfants sont non seulement abandonnés, ce qui les rapprocherait des enfants issus des unions dissoutes, mais ils sont plutôt soumis à des traitements dégradants. C'est le cas des filles que les parents (les mères surtout) incitent à la prostitution ou à la mendicité forcée pour subvenir aux besoins de la famille. Quand cette cause économique n'est pas considérée, les regards se tournent vers les « *guides spirituels* ». Sous le conseil de ces gourous, les parents en arrivent à des abus posés sur leur propre progéniture au prétexte de source de blocage ou de sorcellerie.

La tolérance de la société et son indifférence constituent un encouragement à ces déviations qui n'existaient pas dans la société traditionnelle. Au lieu de constituer une richesse, comme autrefois, aujourd'hui l'enfant doit apporter des richesses à la famille où il est maltraité, voire écarté.

Dernier motif avancé lors de nos enquêtes : la polygamie. Cette dernière verse 2,90% d'enfants dans la rue. Étant donné la conjoncture économique, vouloir entretenir autant de relations est un casse-tête. Ceci occasionne des familles nombreuses et, partant, la promiscuité. Et du coup, il se pose un problème d'accès aux services sociaux de base. C'est alors que les rejetons tombent dans la vulnérabilité jusqu'à se fixer dans la rue. On constate également que dans ces familles le contrôle parental et l'affection font défaut ; ainsi, ces derniers se retrouvent où ils veulent, avec qui ils veulent en quête de leur épanouissement.

Plus de la moitié des raisons de fugue avancées sont d'ordre sociologique. Chose réglementée ailleurs par les institutions républicaines et l'éducation à la citoyenneté.

Un effort doit être consenti par chacun pour aider et protéger l'enfant, tout enfant. Car tout enfant venant au monde apporte un espoir de lendemains meilleurs. S'il atterrit dans la rue et brise tout lien avec la famille, c'est à la suite d'une décision prise à quelque niveau. Et nous de nous interroger « *comment la rupture d'avec la famille s'est-elle matérialisée ?* ». La réponse à cette question fera l'objet de la deuxième partie de notre réflexion : les incitateurs de la décision.

### 3.2 Incitateurs de la descente dans la rue

Par incitateurs, nous entendons les personnes responsables de la décision ou ayant précipité cette prise de position en dernier ressort. Le dépouillement des résultats en décèle trois causes principales précipitant à la base de l'installation ou de la fuite dans la rue.

**Tableau 4.** Incitateurs ou acteurs précipitant la fuite

ACTEURS	FRÉQUENCE	POURCENTAGE
<i>Parents</i>	156	56,52
<i>Enfant</i>	83	30,07
<i>Belle-mère</i>	37	13,41
<b>Total</b>	<b>276</b>	<b>100</b>

D'après ce **Tableau 4**, trois voies de sortie sont signalées avec les scores suivants : les parents (56,52%), les enfants eux-mêmes (30,07 %), la belle-mère (13,41 %). Comment s'explique cette répartition inégale ?



Dans la misère noire où est plongé le pays, les parents (papa et maman), de commun accord ou presque, décident d'envoyer leur enfant dans la rue parce que celle-ci offre les garanties de survie, ne serait-ce que par la mendicité. C'est une situation de grande souffrance morale pour les parents obligés de se séparer d'avec leur enfant, tout en souhaitant de voir l'enfant réussir le pari de la vie. Incapables de subvenir aux besoins de la famille, ils demandent à l'enfant de se tirer d'affaire en imitant l'exemple de ses pairs qui sont déjà dans la rue. Les propos de ce genre sont enregistrés par les enfants : « *Okoki te kobanda koluka lokola bana basusu ?* » (littéralement « ne peux-tu pas commencer à chercher comme les autres enfants »); ou encore : « *Okoki te kokende kosengaka lokola bana ya baninga ?* » (littéralement « ne peux-tu pas aller mendier comme les enfants des autres »). C'est là malheureusement un langage que l'enfant comprend très bien. Le voilà dans la rue à la recherche du mieux-être pour lui et sa famille. Concrètement, les filles comprennent qu'il faut se lancer dans la prostitution et les garçons dans la « débrouille ».

C'est une situation inadmissible dans une société comme la nôtre où l'orphelin n'existe pas. La seule explication plausible, qui dispense les parents de la foudre de la société c'est de présenter cet enfant comme sorcier, responsable de tous les maux qui sévissent la famille. Cette invention des sectes pernicieuses en RDC est la seule explication véritable qui donne aux parents le « droit » de chasser leur progéniture du toit parental.

Le second scénario part de l'enfant lui-même (30,07 %) qui investit la rue à la suite d'une décision personnelle consécutive à la misère. Prenant conscience des difficultés énormes de la famille pour affronter la vie sociale et ses exigences, l'enfant (généralement l'aîné ou le troisième dans une proportion de 38,77 %) prend l'initiative de s'installer dans la rue pour sauver les siens.

C'est un martyr librement consenti pour la survie des siens. Mais les conséquences ne sont pas négligeables pour la société ; car l'enfant prend la place des parents et devient le parent de ces derniers. Une inversion des rôles qui s'accompagne de la perte de toute autorité des parents sur l'enfant qui les supporte. L'éducation traditionnelle, au sens de transmission des valeurs de la société pour sa pérennité, disparaît et une nouvelle génération arrache le bâton de commandement.

Alors que ces deux catégories présentent l'enfant de la rue sous un jour positif de responsabilité, en dépit des conséquences néfastes que cela comporte, la troisième catégorie des enfants de la rue est composée des enfants réellement chassés de leurs familles. C'est souvent les enfants qui ont fait une malheureuse expérience avec leurs belles-mères. L'observation fortuite de notre société montre que généralement ces dernières ne supportent pas les enfants du premier lit de leurs maris. Certaines d'entre elles s'investissent pour trouver les prétextes de les chasser du toit parental. Elles réussissent assez souvent leurs coups avec la complicité de « faux pasteurs », qui s'évertuent à présenter ces enfants à leurs pères comme étant des sorciers, sources de tous leurs blocages et misères. Elles agissent ainsi sans toutefois savoir que « *les conflits et tensions entre parents et enfants contribuent, à l'évidence, à l'apparition de phénomène de stress et de déviance chez les jeunes* » (Tap et Malewska-Peyre, 1993, p. 25).

De même,

*« on sait quelle est, dans la littérature de tous les pays, la réputation de la marâtre, et le beau-père peut être fort dangereux pour une petite fille. Le conflit que vit l'enfant peut s'envenimer au point qu'il préférera fuir dans la rue (ou dans la drogue, ce qui revient rapidement au même)*

*son enfer domestique, ou bien son comportement deviendra si insupportable (forme classique d'appel au secours) qu'on le chassera* » (Maguerat, 1997, p. 77).

Comme on peut bien le constater, le phénomène « *enfants sorciers* » – comme on aime bien les présenter – n'existe pas, du moins pour notre échantillon de travail. Il ressemble à un simple prétexte. C'est une invention des sectes pernicieuses récupérée par les parents soit pour camoufler leur misère, soit pour justifier leurs forfaits.

Quelle que soit l'issue de sortie, il s'agit là d'un infanticide, lequel est voisin à celui de Laïos vis-à-vis de son fils Œdipe.

### **Que conclure ?**

La presse scientifique atteste que les motifs à la base du phénomène sous examen sont multifactoriels. Ils vont de l'éclatement de la famille à l'industrialisation en passant par la sorcellerie, l'atomisation de la solidarité africaine. Dans le souci d'épingler ceux qui sont spécifiques à cette population d'études, 276 enfants de la rue de 4 à 18 ans, tout sexe confondu, ont été soumis à une entrevue non directive fondée sur le « récit de vie ».

L'analyse de contenu de différents discours s'est avérée très révélatrice. En effet, dans la recherche des facteurs explicatifs de ce phénomène, il s'est agi que ces enfants sont pour la plupart victimes du bas niveau socioéconomique de leurs parents respectifs. C'est le constat qui se dégage aussi de bon nombre d'écrits portant sur la même population, en l'occurrence ceux de Masiala ma Solo (1990), de Mulumba (2008), Azia Dimbu (2009).

L'absence d'une véritable politique sociale au niveau gouvernemental et le manque d'engagement social dans le chef du Congolais seraient à la base de cette débâcle de la famille.

Il est donc temps pour l'Etat congolais de prendre des mesures de protection des EDR à la hauteur du phénomène. Il lui appartient notamment, comme le préconise l'Unicef dans l'un de ses dépliants,

*« de créer un cadre social, politique et économique qui aide les parents à bien assumer leurs responsabilités familiales. Il doit, entre autres promouvoir une politique salariale permettant aux familles de mener une vie décente et de subvenir aux besoins de leurs enfants. Il doit assurer la gratuité de l'enseignement fondamental, élaborer et appliquer une politique nationale d'encadrement et de protection de l'enfant ».*

Il lui revient également de vulgariser et de faire respecter les instruments juridiques nationaux et internationaux de protection de l'enfant.

C'est alors que leur progéniture mettrait un terme à la « *théorie de coping* <sup>5</sup> » pour se consacrer aux études.

L'engagement social, quant à lui, pourrait se traduire par la création d'une ASBL de protection des enfants, le soutien au gouvernement dans ses efforts de vulgarisation de la Convention relative aux droits de l'enfant et de la loi n°09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant en RDC, par exemple. Cela pourrait aussi se traduire par notre refus de voir les enfants qui font l'école buissonnière se planter devant notre parcelle. « *On voit mal en effet comment les parents peuvent éduquer tout seuls l'enfant ! Celui-ci doit toujours être éduqué à la fois en famille et en société* » (Petitclerc, 2002).

Contrairement à ce que pense l'homme de la rue, cette recherche a aussi démontré que la majorité de ces enfants (86,59 %) optent pour la rue à l'initiative des parents et/ou de leur propre chef. Mais ceux qui ont été réellement chassés du toit parental sont rares, soit 13,41 %. Ils seraient victimes de la méchanceté de la belle-mère. Dans le souci d'avoir le mari à elle seule, l'épouse de seconde noce pactise généralement avec de « faux pasteurs » pour éjecter les enfants du premier lit du mari. La seule explication plausible forgée par la société en complicité avec ces soi-disant serviteurs de Dieu, pouvant convaincre ce dernier pris ainsi en otage, consiste à présenter des enfants comme des « sorciers », capable de l'anéantir. Les voilà en conséquence bannis de la famille à la manière d'Œdipe !

Les gourous ou mieux les sectes pernicieuses y sont pour beaucoup dans l'émergence de ce phénomène.

Une telle recherche nous paraît intéressante car offrant des gages à partir desquels on peut agir si on veut sortir ces enfants du carcan qui les bloque. Sinon, ce que ces êtres ne peuvent obtenir aujourd'hui par faiblesse, ils l'obtiendront demain de force. Ne dit-on pas que ces enfants, à qui l'adulte a confisqué l'enfance et l'innocence, constituent une bombe à retardement ?

### Notes

1. Vocabulaire largement utilisé à Kinshasa pour identifier les enfants de la rue. Il est possible de trouver dans certains documents *shege* à la place de *chegue*. A propos, nous penchons pour la deuxième orthographe pour des raisons que nous avons développées dans Azia Dimbu et Kodila Tedika (2009).
2. Lui parle d'« un haut degré d'intelligence et de créativité ».
3. Le lingala est la langue maternelle des habitants de Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo.
4. Le lecteur pourra consulter les annexes pour bénéficier des fragments de discours des enfants que nous avons pu enregistrer sur les mobiles de leur départ dans la rue. La traduction est nôtre. Les noms sont des noms d'emprunt.
5. Du verbe *to cope* : se débrouiller ; *coping* : modalités par lesquelles les sujets font face aux difficultés... Débrouiller pris ici au sens péjoratif.

### Références bibliographiques

- APPLEBEE Arthur N., LANGER Judith A., Instructional scaffolding: reading and writing as natural language activities, *Language Arts*, n° 60(2), 1983, pp. 168-175.
- BESSE Jean-Marie, L'ACLE, *Regarde comme j'écris. Écrits d'élèves, regards d'enseignants*, Belgique, Magnard, 2000, 216 pages.
- BISSONNETTE Steve, RICHARD Mario, *Comment construire des compétences en classe*, Montréal, Chenelière-McGraw-Hill, 2000, collection Chenelière Didactique, 160 pages.
- BOIVIN Michel, ALAIN Michel, PELLETIER Luc G., Les plans de recherche quasi expérimentaux, dans Robert J. VALLERAND et Ursula HESS (sous la direction), *Méthodes de recherche en psychologie* (pp. 163-191), Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, 2000, 620 pages.
- BOUDREAULT, Paul, Recherche quantitative, dans Thierry KARSENTI et Lorraine SAVOIE-ZAJC (sous la direction), *La recherche en éducation : étapes et approches* (pp. 151-180), Sherbrooke, Éditions du CRP, 2004, 316 pages.

- BOYLE Owen F., PEREGOY Susanne F., Literacy scaffold: Strategies for first and second language readers and writers, *Reading Teacher*, n° 44(3), 1990, pp. 194-200.
- BRADY Nancy C., The teaching-game: a reciprocal peer tutoring program for preschool children, *Educational and Treatment of Children*, n° 20(2), 1997, pp. 123-149.
- AZIA DIMBU, Florentin et KODILA TEDIKA, Oasis, Enfants de la rue : shege ou chegue ?, *UPN Document de travail* n°1, 2009.
- AZIA DIMBU, Florentin, *Enfants de la rue, enfants d'avenir. Une étude psychologique du phénomène à Kinshasa par une approche projective*, Thèse de doctorat inédite, Université Marien-Ngouabi, 2009.
- AZIA DIMBU, Florentin, Enfants de la rue à Kinshasa et le lien familial : rupture de façade ou affective d'avec leur familles d'origine ?, *Revue La Recherche en Éducation*, n° 2, pp. 79-97, 2009a.
- BERTAUX, Daniel, L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités, in Danielle DESMARAIS et Paul GRELL (sous la direction), *Les récits de vie*, Québec, Saint-Martin, 1980, 180p.
- De ROBERTIS, Christina et PASCAL, Henri, *L'intervention collective en travail social*, Paris, Le Centurion, 1987, 300p.
- EBOLI MONIA, *Les enfants des rues*, Notes de cours, Presses Universitaires de Mons, Mons, 2003.
- GENTILE, Maria Florentia, *Garçons et filles en situation de rue. Pertinence analytique des notions de genre et de rapports sociaux de sexe*, Acte du 1<sup>er</sup> congrès du GIS Amérique latine : 1, 3-4 novembre 2005, Université de La Rochelle.
- HAGAN, John et Mc CARTHY, Bill, La théorie du capital social et le renouveau du paradigme des tensions et des opportunités en criminologie sociologique, *Sociologie et sociétés*, vol. 30, n°1, pp. 145-158, 1998.
- KELLY, Michael, L'analyse de contenu, in Benoît GAUTIER (sous la direction), *La recherche sociale*, Québec, PUQ., pp. 295-315, 1984.
- Le GALL, Didier, Les récits de vie : approcher le social par la pratique, in Jean-Pierre DESLAURIERS, *Les méthodes de la recherche qualitative*, Québec, PUQ, pp. 35-58, 1987.
- LUCCHINI, Riccardo, *Enfant de la rue. Identité, sociabilité, drogue*, Genève/Paris, Droz, 1993, 272p.
- LUCCHINI, Riccardo, Entre fugue et expulsion : le départ de l'enfant dans la rue, *Université de Fribourg Working paper* n° 287, 1997.
- MARGUERAT, Yves, Enfants et jeunes de la rue : le processus de l'exclusion, *Les cahiers de Marjuvia*, n° 4, pp. 75-77, 1997.
- MARGUERAT, Yves, Rue sans issue. Réflexion sur le devenir spontané des enfants de la rue, *Les Cahiers de Marjuvia*, n°5, pp. 84-91, 1997a.
- MARGUERAT, Yves, Les chemins qui mènent à la rue. Un essai de synthèse sur le processus de production d'enfants de la rue en Afrique noire, *Les Cahiers de Marjuvia*, n° 9, pp. 45-58, 1999.
- MASIALA ma SOLO., *Les enfants de personne*, Kinshasa : Enfance et paix, 1990, 117p.
- MAYER, Robert et OUELLET, Francine, *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*, Montréal, Gaetan Morin Editeur, 1991, 538p.
- MENGUE, Marie-Thérèse, Les jeunes cadets de la rue de Yaoundé, *Les Cahiers de Marjuvia*, n°6, pp. 66-105, 1998.
- MULAMBA TSHONDO, Joseph, *Phénomène enfant de la rue. Expression de l'atomisation de la solidarité africaine*, Mémoire de DES inédit, Université de Kinshasa, 2003.
- MULUMBA TSHONDO, Joseph, *Limite des approches de récupération et de réinsertion sociale des enfants de la rue à Kinshasa. Plaidoyer pour une contextualisation des stratégies de réintégration durable*, Thèse de doctorat inédite, Université de Kinshasa, 2008.

- NGUB'USIM MPEY NKA, La récupération des jeunes de la rue par une éducation au travail productif, *Zaire-Afrique*, n°269, pp. 537-544, 1992.
- PARAZELLI, Michel, Etre jeune aujourd'hui, *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 2, n°2, 1989. Disponible en ligne : <http://id.erudit.org/iderudit/301059ar>, p.c. le 18 janvier 2009.
- PETITCLERC, Jean-Marie, *Pratiquer la médiation sociale. Un nouveau métier de la ville service du lien social*, Paris, Dunod, 2002, 174p.
- PINTO, Roger et GRAWITZ, Madeleine, L'analyse de contenu, in *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, pp. 456-499, 1967.
- PIROT, Bernard, *Enfants des rues d'Afrique Centrale*, Paris, Karthala, 2004, 197p.
- RDC, *Recensement des enfants de la rue de la ville province de Kinshasa*, Kinshasa, 2006.
- RDC, Loi n°09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant, in *Journal officiel de la République démocratique du Congo*, Numéro spécial du 12 janvier, 2009.
- TAP, Pierre et MALEWSKA-PEYRE, Hanna, *Marginalités et troubles de la socialisation*, Paris, PUF, 1993, 334p.
- TSHIKALA, K. BIAYA, Jeunes et culture de la rue en Afrique urbaine (Addis-Abeba, Dakar et Kinshasa), *Politiques africaines*, n° 80, décembre, 2000, pp. 12-31.

## Annexes

**Kingweshi Jocker**, Garçon de 16 ans. Ce garçon qui ne connaît ni son père ni son rang dans la fratrie s'est ainsi exprimé :

*J'étais amené par mes tantes maternelles dans une église de la place pour me délivrer de la sorcellerie que je ne connaissais pas. Pendant quelques jours, j'étais soumis à des jeûnes et prières. Malgré ma famine, personne ne s'occupait de moi de peur que l'exorcisme échoue. D'où, il m'était difficile de rester dans de telles conditions. J'ai alors décidé de me fixer dans la rue.*

**Lumengo Zing-Zong**, Garçon de 14 ans. Il explique sa fugue avec des propos suivants :

*Je suis arrivé dans la rue parce que ma mère était décédée. Mon père, qui aimait bien les femmes, s'est remarié à une autre qui me qualifiait de sorcier puisque son commerce ne lui procurait plus rien. Elle avait réussi à faire avaler cela à mon père. Ils vont me chasser du toit parental, après m'avoir sérieusement maltraité.*

**Magidi**, Garçon de 10 ans :

*Après la mort de notre maman, papa a voyagé. Il nous avait laissé chez notre oncle paternel qui ne nous aimait pas. Il nous tapait sans cesse et me traitait de sorcier. Cela m'a poussé à investir la rue pour vivre autrement.*

**Kilefu**, Garçon de 12 ans :

*Mes parents n'ont jamais vécu ensemble parce qu'ils n'étaient que des concubins. Mon père m'a récupéré pour vivre avec lui. Je vais faire l'objet de maltraitance de la part de sa femme. Elle donnait de faux rapports à mon père. Celui-ci, malheureusement ne vérifiait rien et se contentait de me taper. C'est alors que des amis m'ont persuadé de fuguer pour me soustraire dans la rue. C'est là qu'un éducateur social de cette ASBL va me supplier d'aller avec lui, en me promettant avec mes amis de manger et dormir sans beaucoup de peine.*

**Gigodi Pipiyu, Garçon de 15 ans :**

*Mon père s'est remarié quelques mois après le décès de maman. Le couple a commencé à prier dans une secte pernicieuse. De là, on leur dira que je suis sorcier et c'est moi qui ai tué ma mère. D'où, il fallait me chasser de la maison pour m'empêcher de tuer mes frères et demi-frères.*

*Déjà, la marâtre ne me donnait plus à manger. Donc, tous les paramètres étaient réunis pour être dans la rue. Maintenant je vis avec d'autres enfants et même de grandes personnes que je n'ai pas tués. Si vraiment j'étais sorcier, on allait aussi me chasser d'ici !!! Que Dieu leur pardonne.*

**Shidu Catherine, Fille de 13 ans :**

*Je ne connais pas mon père. Maman ne me l'avait pas montré, son adresse m'est inconnue. Avant qu'elle ne voyage en France, elle m'avait laissée chez ma grand-mère qui est trop pauvre. Pour résoudre mes problèmes, j'ai préféré me sauver dans la rue.*

**Resumen**

Este artículo demuestra que el fenómeno «niños de la calle» en Kinshasa es más que una consecuencia lógica de las dificultades de orden social con las cuales están confrontados las Congolesas o mejor las familias congoleesas.

Contrariamente a lo que piense el hombre de la calle, esta investigación prueba que la salida para la calle generalmente se hace para la iniciativa de los padres y/o los interesados mismos. Niños en situación de calle realmente echados por sus familias representan sólo una partida infinita de la población-blanco.

**Palabras-clave:** Niños de la calle – Factores explicativos – Recitado de vida – Kinshasa

**Abstract**

This article demonstrates that the “street children” phenomenon in Kinshasa is more than a logical consequence of the social difficulties that the congolese or, much better, the Congolese families have face.

Contrary to what the street's man can think, this research gives enough proof that to run down the street is generally on initiative of parents and/or children them self. Those children in difficult situation who have been really driven out of their families are still a tiny part of target population.

**Keywords:** Street children – Explanatory factors – Life story – Kinshasa

**Resumo**

Este artigo demonstra que o fenómeno «meninos da rua» de Kinshasa é mais do que uma consequência lógica das dificuldades de ordem social com que se debatem os congoleeses, ou melhor, as famílias congoleesas.

Ao contrário do que pensa o homem da rua, esta investigação demonstra que a ida para a rua é geralmente devida à iniciativa dos pais e/ou das próprias crianças. Situações de meninos da rua realmente expulsos pelas suas famílias representam apenas uma ínfima parte da população-alvo.

**Palavras-chave:** Meninos da rua – Factores explicativos – Histórias de vida – Kinshasa